

FÊTE DE LA SCIENCE 2021

Du vendredi 01 au lundi 11 octobre

FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ORGANISATION et COMMUNICATION REGIONALE DE LA FETE DE LA SCIENCE

ORGANISATEUR (Précisez) : ...

CONDITIONS D'OBTENTION

Organisation d'expositions, de conférences, de manifestations, en collaboration avec les laboratoires et les industriels dans le but de maintenir et de développer la culture scientifique, technique et industrielle auprès d'un large public.

Critères d'éligibilité pour les crédits d'Etat
Bénéficiaires : Associations, laboratoires, établissements scolaires...

Calcul
 Les crédits octroyés sont calculés sur :
 • la base de 50% maximum des dépenses.
 • le montant des frais d'animation (60€/jour).

Conditions
 Les dépenses d'investissement ne sont pas éligibles.
 Par contre, le montant minimum n'est pas fixé.

Aide maximum à hauteur de 50 % du montant des dépenses éligibles si la demande est supérieure à 500 €.

- ⇒ Les investissements matériels ne sont pas pris en compte.
- ⇒ Le bénévolat et les prestations en nature ne sont pas pris en compte dans l'assiette budgétaire.

Dépenses éligibles	Montant total	Recettes	Montant total
Précisez impérativement la nature des dépenses : Animateur par jour 60 €		Ressources propres Comité de labellisation Autres (à préciser)	
TOTAL		TOTAL	